



Plan vert crédit agricole bloqué

Par **eric arlon**, le 15/09/2016 à 06:52

bonjour

j'ai souscrit en 2005 un "plan vert" au crédit agricole (épargne retraite), je versais alors chaque mois une somme pour alimenter ce compte, en 2008 j'ai été muté au Luxembourg et selon la loi, je n'ai plus eu la possibilité de verser de l'argent, aujourd'hui je souhaiterais débloquent l'argent de ce compte "bloqué" pour le replacer au Luxembourg. ma banque luxembourgeoise me dit qu'en droit bancaire l'argent ne peut être bloqué, le crédit agricole me répond que ce plan vert ne sera débloquent et disponible que quand je serais en retraite. je ne sais plus quoi faire, cette situation est ridicule, à quoi bon avoir un compte que je ne peux l'alimenter du fait de résider à l'étranger. si vous avez une solution, je suis preneur... un énorme merci d'avance

Par **Chaber**, le 15/09/2016 à 07:01

bonjour

ce plan est un PERP qui ne peut être débloquent que sous certaines conditions strictes

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10259>

Par **eric arlon**, le 15/09/2016 à 07:03

merci Chaber, est ce que vous savez quelles sont ces conditions et si le fait de résider à l'étranger en fait partie ?

Par **Chaber**, le 15/09/2016 à 07:25

bonjour

A ce jour, pas à ma connaissance.

[citation]Un projet de loi relatif à relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la

modernisation de la vie économique est en cours de discussion.

Les règles relatives aux cas de déblocage anticipé du Perp sont susceptibles d'être modifiées[/citation]

Par **eric arlon**, le **15/09/2016** à **07:27**

merci beaucoup d'avoir pris du temps pour me répondre, bonne journée !